



PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 08 juillet 2013 à 19h30

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tempête tropicale CHANTAL Alerte cyclonique niveau Orange confirmée

Les prévisions de Météo France confirment le passage du centre de la tempête tropicale *Chantal* aux abords sud de la Martinique à partir de ce mardi 9 juillet en début de matinée (*aux alentours de 8h30, sous les réserves d'usage- vérifiez les conditions météo avant de prendre la route*).

Selon Météo France, le phénomène devrait se caractériser par :

- des vents forts soufflant à 80 km/h en moyenne, avec rotation possible à l'ouest puis au sud-ouest, et des vents plus forts sur les hauteurs, proches des 100 km/h,
- de fortes pluies orageuses, avec des cumuls compris entre 100 et 150 mm en 12h,
- une mer devenant forte, avec des creux moyens de 3 m à 3,5 m en Atlantique et canaux (creux maxi entre 5 et 6m) et des creux pouvant dépasser 1,5m en Caraïbe, déferlant à la côte lorsque la tempête passera en mer Caraïbe.

Compte-tenu de ces prévisions, le préfet confirme le niveau d'alerte cyclonique au niveau orange. La cellule de crise de la préfecture est maintenue en veille. Afin de gérer les conséquences de la tempête, le centre opérationnel départemental sera activé en préfecture dès demain matin.

Les mesures collectives et individuelles suivantes ont été arrêtées par le préfet :

Mesures collectives

Pendant le passage de la tempête sur la Martinique, le préfet recommande à la population de limiter ses déplacements sur les routes aux déplacements nécessaires. Les vents forts pourraient en effet favoriser la chute d'obstacles sur les routes et les cumuls de pluie attendus venir gonfler les cours d'eaux de façon rapide, pouvant occasionner des coupures ponctuelles des axes routiers. Dans ce contexte, il est vivement déconseillé de tenter le franchissement des gués.

- Les événements de plein air prévus demain en Martinique sont annulés durant toute la période de passage de la tempête tropicale.

NB : le départ de l'étape du tour cycliste de la Martinique prévue ce mardi 9 juillet à 10h00 est annulé. Les conditions de sa reprise seront envisagées demain, en lien avec l'organisateur.

Contact presse

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

PREFET DE LA MARTINIQUE

- Les municipalités vérifient l'état des abris et les matériels nécessaires à l'accueil de population (lits, couvertures, vivres, etc.),
- Les cellules de crise doivent rester en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être prêts,
- Les médias doivent diffuser les informations et consignes de façon régulières sur le phénomène.

Mesures individuelles :

- Soyez vigilant et tenez-vous informé de l'évolution du phénomène en consultant périodiquement les bulletins de Météo-France.
- Vérifiez l'état de votre poste radio.
- Évitez d'entreprendre de longues randonnées en montagne ou à proximité des cours d'eau.
- Ne prenez pas la mer pour une longue période sans obligation particulière.
- Écoutez les bulletins météo et les consignes diffusées à la radio et à la télévision,
- Préparez votre habitation (protection des ouvertures, mise à l'abri des objets, démontage des installations susceptibles d'être emportées)
- Mettez hors d'eau les objets susceptibles d'être touchés par une inondation.
- Protégez vos embarcations nautiques par une mise à terre ou une mise à l'abri
- Rentrez ou sécurisez les animaux (cheptel, volailles, etc.),

Enfin, les passagers des compagnies aériennes et maritimes sont invités à prendre l'attache directe de leur compagnie afin de se renseigner sur l'état de leur vol.

NB : Nouveau point de situation vers 6h45.

Contact presse

*HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr*